

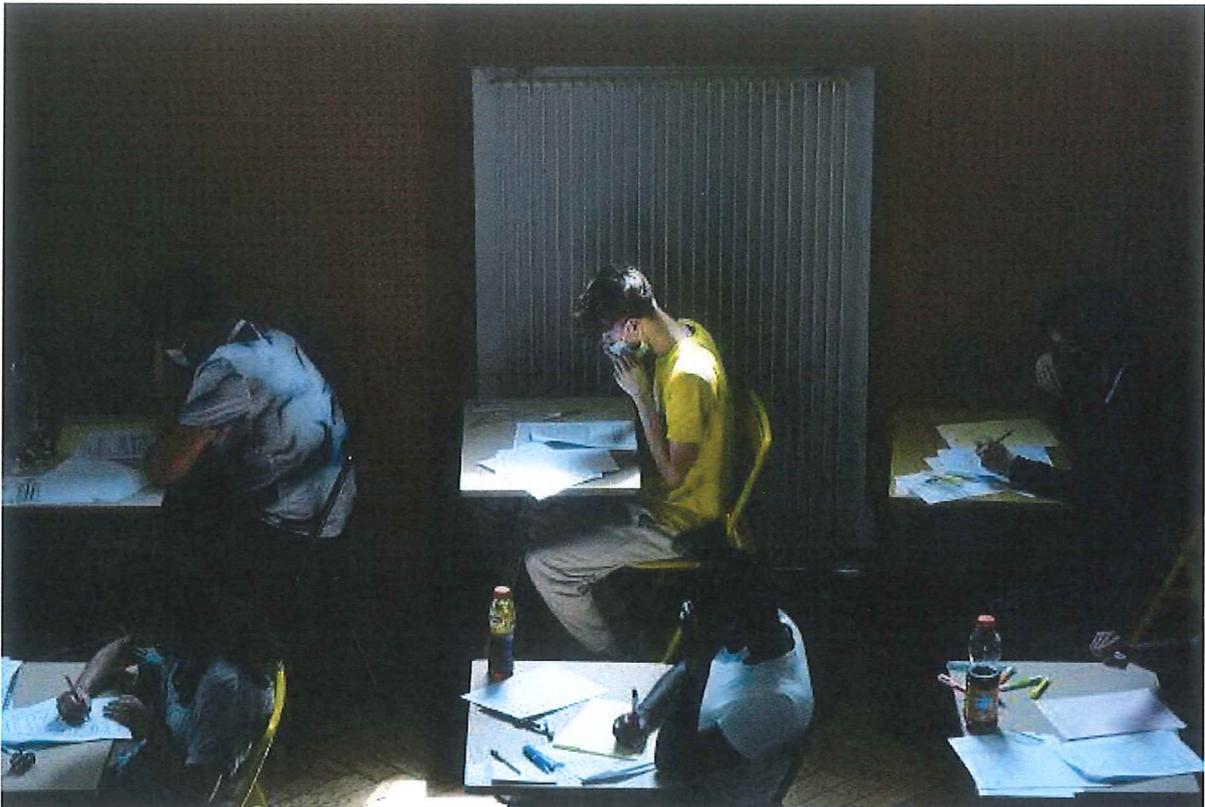
## Baccalauréat 2022 : le report des épreuves de spécialité acté

Deux semaines après une mobilisation sans précédent mêlant enseignants et parents d'élèves et à moins de cent jours de l'élection présidentielle, Jean-Michel Blanquer joue la carte de l'apaisement.

Par [Mattea Battaglia](#) et [Sylvie Lecherbonnier](#)

Publié le 28 janvier 2022 à 19h21 - Mis à jour le 29 janvier 2022 à 05h21

Temps de Lecture 6 min.



Durant l'épreuve du baccalauréat, à Strasbourg, en juin 2021. FREDERICK FLORIN / AFP

C'est la voie de la prudence qui l'aura emporté. Quinze jours après une mobilisation inédite mêlant enseignants et parents d'élèves dans une même dénonciation de la gestion de la crise sanitaire à l'école, le ministre de l'éducation a annoncé, vendredi 28 janvier, un report des épreuves dites « de spécialité » du baccalauréat.

Initialement programmés du 14 au 16 mars, ces écrits, qui valent pour un tiers de la note finale de l'examen réformé, auront lieu du 11 au 13 mai. Deux mois de gagnés pour s'y « *préparer sereinement* » et « *préserver l'égalité de traitement* » entre les candidats, après une nouvelle année en dents de scie du fait du Covid-19, défend-on Rue de Grenelle, où l'on faisait état, ce même vendredi, de plus de 500 000 élèves déclarés positifs au coronavirus sur les sept derniers jours et de 21 000 classes fermées.

Au sortir d'une rencontre avec les différentes parties prenantes, le ministre de l'éducation, étrillé ces dernières semaines pour ses erreurs de communication répétées, a joué la carte de l'apaisement : « *On a beaucoup réfléchi, on a beaucoup écouté, a-t-il mis en avant, avec pour boussole l'intérêt des élèves.* »

« **C'est la moins mauvaise des solutions** »

Il n'y a pas que le calendrier qui est assoupli ; la préparation des épreuves l'est aussi. Le « jour J », les candidats au baccalauréat se verront proposer un choix élargi de questions ou d'exercices. Ils composeront sur les programmes initiaux – autrement dit, ceux censés être bouclés en mars –, et pourront se consacrer aux révisions les deux jours précédant leur convocation.

Pour les lycéens de la voie professionnelle, le changement est moindre : si les périodes de stages à venir sont réduites de deux semaines, leurs épreuves conservent le même format et le même programme. Les élèves de 1<sup>re</sup>, eux, voient le nombre de textes à présenter à l'oral réduit à 16 dans la voie générale, contre 20 jusqu'à présent, et à 9 dans la voie technologique, au lieu de 12.

« On a enfin réussi à gagner du temps pour nos élèves », se réjouit Sophie Vénéritay, du SNES-FSU, syndicat majoritaire dans le secondaire

Des évolutions à porter au crédit du mouvement enseignant ? Dans les cercles de professeurs, où l'on avait fait du « *report* » des épreuves l'un des mots d'ordre des trois journées de mobilisation des 13, 20 et 27 janvier, le soulagement était de mise, vendredi. « *On a enfin réussi à gagner du temps pour nos élèves* », se réjouit Sophie Vénéritay, secrétaire générale du SNES-FSU, syndicat majoritaire dans le secondaire. « *C'est la moins mauvaise des solutions* », réagit dans la même veine Catherine Nave-Bekhti, secrétaire générale du SGEN-CFDT. « *Nous sommes satisfaits d'annonces qui font baisser la pression sur les élèves et sur les collègues* », explique Sébastien Vieille, du Snalc. Un état d'esprit partagé par les parents de la FCPE, qui s'accommode d'une « *égalité de préparation indispensable pour des élèves, qui ont passé encore une fois une année difficile avec une discontinuité pédagogique* ». Tous saluent par ailleurs des annonces faites « *aux professionnels de l'éducation en premier* » – et pas par voie de presse, comme ce fut le cas pour le « [protocole Ibiza](#) », à la veille de la rentrée de janvier.

Depuis, le gouvernement s'est lancé dans une opération déminage. « *C'est le résultat d'un vrai travail d'aller-retour entre les organisations représentatives du monde enseignant et le ministère de l'éducation, concède Stéphane Crochet du SE-UNSA, pour enfin partager une décision qui s'impose, en essayant d'y mettre moins d'idéologie et de posture.* » Ce « *travail d'aller-retour* » avait démarré, Rue de Grenelle, au soir du 13 janvier. Le premier ministre, Jean Castex, a joué un « *rôle important* », rappelle-t-on dans les rangs syndicaux. C'est lui qui, au soir d'une grève massive, a imposé un retour au dialogue entre son ministre de l'éducation et les acteurs de l'école.

### « Pragmatisme » du ministre de l'éducation

M. Blanquer s'est-il incliné ? Dans son entourage, on plaide le « *pragmatisme* » face à une vague Omicron qui déferle sur l'école. D'autres, dans les cercles politiques, évoquent le souci d'« *éteindre un foyer de contestation* » à moins de cent jours de la présidentielle. Il y a quarante-huit heures encore, la piste du maintien des épreuves en mars – mais avec des aménagements – semblait avoir la faveur du ministre de l'éducation. « *Mars, c'est ce qui était prévu et c'est toujours mieux de faire ce qui était prévu* », disait-il [sur RMC et BFM-TV, le 26 janvier](#). « *Mars permet aussi aux élèves d'avoir (...) une note à ce moment de l'année, qui va ensuite compter dans Parcoursup* », insistait M. Blanquer.

C'est l'une des raisons pour lesquelles la réforme du baccalauréat a été introduite en 2019, et c'est, trois ans après, un des nœuds du problème : en repoussant ces épreuves de spécialité, l'éducation nationale prive les lycéens de la possibilité de faire valoir, sur le portail d'accès vers l'enseignement supérieur, les deux notes initialement calées en mars pour pouvoir peser dans Parcoursup. Universités et grandes écoles s'y étaient préparées. Les lycées également, mais l'inflexion annoncée est, pour eux, un « *moins mal* » : « *On a fait sans [ces notes dans Parcoursup] jusqu'à présent, on*

*peut attendre une année de plus* », réagit Bruno Bobkiewicz, du syndicat SNPDEN-UNSA, majoritaire parmi les chefs d'établissement. A la place, les lycéens feront valoir sur la plate-forme leurs moyennes de 1<sup>re</sup> et du début de terminale.

En seront-ils satisfaits ? Difficile, à ce stade, de mesurer l'état d'esprit des premiers concernés, ces 800 000 aspirants bacheliers qui incarnent la deuxième génération du « bac Blanquer ». La première génération avait vu, l'an dernier, [les épreuves de spécialité purement et simplement annulées](#). En 2020, le bac avait basculé dans son intégralité en contrôle continu. La session 2022 ne sera pas non plus une session normale.

### **Les jeunes, « sacrifiés de la crise sanitaire »**

Avec le report tout juste acté, les candidats enchaîneront, à un mois d'intervalle, les épreuves de spécialité, la philosophie puis le « grand oral », autre nouveauté introduite par la réforme. Les parents de la PEEP (Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public) s'inquiètent d'ailleurs de ce changement de calendrier : « *Les jeunes se sentent une nouvelle fois les sacrifiés de la crise sanitaire* », regrette Laurent Zameczkowski, son porte-parole.

C'est bien l'esprit de la réforme voulue par Jean-Michel Blanquer qui pâtit, au moins symboliquement, de l'installation de la crise sanitaire sur la longue durée. En reportant les épreuves de spécialité, leur instigateur n'en verra pas leur pleine concrétisation d'ici à la fin prochaine du quinquennat. Si le ministre a défendu ce vendredi la « *qualité du diplôme* » et l'équilibre préservés (60 % de la note du bac est dévolue au contrôle terminal et 40 % au contrôle continu), sur le terrain de l'école, on émet des réserves sur cette formule. Quand bien même le candidat Macron en avait fait, en 2017, un gage de la « simplification » et de la « revalorisation » de l'examen.

Des voix s'élèvent déjà, à l'occasion de cette nouvelle campagne présidentielle, pour réclamer une réforme de la réforme. Un syndicat comme le SGEN-CFDT estime qu'il « *faudra prendre le temps de reconstruire collectivement le bac du XXI<sup>e</sup> siècle* ». Le SNES-FSU plaide pour sa part pour faire d'une « *remise à plat* » de la réforme du lycée, du bac et de Parcoursup « *un chantier prioritaire du prochain quinquennat* ».